

**Périmètres d'interventions des Métropoles, Communautés d'Agglomération, Communautés Urbaines et syndicats mixtes de transport en tant qu'autorités organisatrices de mobilité (AOM) sur des territoires de plus de 50 000 habitants**

- Métropole
- Communauté Urbaine
- Communauté d'Agglomération
- Syndicat mixte de transport

